

<http://www.ouest-france.fr/normandie/barfleur-50760/bonne-saison-pour-la-peche-la-saint-jacques-4245963>

Bonne saison pour la pêche à la saint-jacques



Les derniers coups de dragues ont été donnés le 15 mai au large de la baie de Seine pour la saison de pêche à la coquille Saint-Jacques. Une campagne que les professionnels qualifient de correcte, que ce soit en Baie de Seine ou au large.

Alain Rigault, responsable du comité local des pêches de l'Est Cotentin et patron du Cap à l'Amont, estime que la saison a été satisfaisante, voire prolifique en baie de Seine. « **La qualité du produit a été au rendez-vous et on peut en dire autant des prix de vente. Nous avons réalisé nos quotas et on peut constater que la grande majorité des comptes des armements sont repassés au vert.** »

Envol des cours

Alors que les prix étaient à la baisse les années précédentes, les cours se sont envolés cette saison. « **Les quotas n'ont pas été compliqués à réaliser. Au plus bas, le kg nous a été payé 3,40 € mais en général, les prix se sont échebnnés de 6,20 € le kg pour les moyennes à 7 € pour les grosses coquilles. Lors des jours detempête, nous les avons vendus jusqu'à 7,50 € le kg** se réjouit Alain Rigault qui analyse la croissance. **Nous avons pêché de la petite coquille. C'est bon signe pour la saison prochaine. Quant à la toxique DSP, elle n'a été que peu présente.** »

Pour les armements qui ont poursuivi la campagne de pêche au large, la réalisation des quotas a été plus compliquée. « **Il fallait un nombre d'heures de pêche plus important pour ne ramener qu'une partie des quotas. Le mauvais temps n'a pas non plus facilité les sorties**

en pêche. Cette coquille s'est malgré tout vendue à 3,40 € le kg » poursuit Alain Rigault qui se félicite des rentrées d'argent chez les armateurs qui ont ainsi pu faire des travaux sur leurs unités de pêche.

Pour l'avenir, Alain Rigault a repris la pêche au chalut mais cela n'a pas été très satisfaisant. « **Ce n'est pas riche ! À cause des lois européennes, chaque jour, les 60 kg de bars que l'on pêche sont rejetés à l'eau. Idem pour les 50 kg de raies brunettes. Il nous reste les roussettes et les godes.** »

Pour le poisson, il y a eu quelques soucis avec la criée cherbourgeoise. « **Il va falloir discuter. Ils nous imposent 13 € de taxe alors que c'est 9 € à Granville** » regrette Alain Rigault qui reprendra la pêche à la coquille au large dès le 1^{er} octobre.